

Communiqué

31 mesures pour ancrer la place des seniors dans la cité

Dans un contexte de vieillissement croissant de la population, la Ville souhaite renforcer l'intégration des seniors dans la société, quels que soient leurs capacités ou leurs états de santé. Une démarche participative, menée avec les associations de seniors, a abouti à un plan d'action de 31 mesures. Pour sa mise en œuvre, la Ville crée un poste de délégué-e aux seniors ainsi qu'une commission consultative réunissant associations, spécialistes et conseillers-ères communaux-ales.

Aujourd'hui à Lausanne, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent environ 15% de la population. Cette proportion s'élèvera à environ 18% en 2040, avec une forte croissance des personnes âgées de 80 ans et plus (5,4% de la population totale). Dans ce contexte, la Ville entend pleinement intégrer cette tranche de la population dans l'ensemble de ses politiques publiques, quels que soient les capacités, l'état de santé ou le statut social des personnes qui la composent.

Déjà en 2014, la Ville adhérait au *Réseau mondial des villes-amies des aînés* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et concrétisait des premières mesures en faveur des personnes âgées (préavis 2013/06), dont le lancement d'une démarche participative avec les associations de seniors. En parallèle, elle dressait, en interne, un état des lieux des prestations et projets existants en faveur des personnes âgées. A l'issue de cette démarche, 31 mesures ont été retenues pour composer le plan d'action de la politique communale en faveur des seniors (intégration des associations dans les réflexions de planification urbaine, marches diagnostiques dans les quartiers, accessibilité de l'espace public, promotion du bénévolat, renforcement de la communication sur les prestations spécifiques, etc.). Selon les recommandations de l'OMS, ces mesures seront évaluées tous les cinq ans.

Pour en assurer une mise en œuvre globale et cohérente, la Ville crée un poste de délégué-e aux seniors, à 50%. Avec l'appui d'un *Groupe de travail seniors* interne et transversal au sein de l'administration, ce dernier aura pour tâche de sensibiliser l'ensemble des directions aux enjeux du vieillissement de la population et de développer des projets qui visent à l'amélioration de la qualité de vie des seniors.

Enfin, une *Commission consultative seniors* composée de représentant-e-s du Conseil communal, des associations et de spécialistes fera office de plateforme d'échange en matière de politique sociale de la vieillesse. Cette commission assurera également le suivi des thématiques actuelles liées aux seniors.

Grâce à ce plan d'action, en vue de prévenir toute exclusion et qu'ils puissent participer de plein droit à la vie sociale, la Ville tient veiller aux besoins de ses aînés et ancrer leur place au sein de la cité.

La Municipalité de Lausanne

Préavis sur www.lausanne.ch/actualités

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**

Lausanne, le 30 août 2018